



Séance du 20 Mars 2026

OBJET : ELECTION DES ADJOINTS

L'an deux mil vingt six, le 20 mars à 19 heures 00, le Conseil Municipal de CAISNES convoqué le 17/03/26 s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Jean-Pierre WALLOIS, maire.

Etaient présents : Audrey BERTHEMET, Lucie BRUNEL, Didier CHRISTOPHE, Stéphanie DI CREDICO, Véronique DENIZART, Nicole FABRYKA, Jean-Pierre GRIS, Bruno GONCALVES, Martine HAYAMMES, Jean HELWASER, Alain JANSSEN, Marie-Claude HERIOT, Antoine KULA, Jean-Luc PERRIN, Roger RAMELET, Jean-Pierre WALLOIS, formant la majorité des membres en exercice

Absents : -

Martine HAYAMMES a été élue secrétaire de séance.

DATE de CONVOCATION :
17/03/2026

DATE D’AFFICHAGE :
23/03/2026

Délibération n°:
2026 03 20 04

Le maire certifie, en application de l'article L2131-1 du CGCT, que le présent acte est rendu exécutoire le date de son dépôt en Sous-Préfecture de Compiègne au titre du contrôle de légalité.

M

me la maire propose de procéder à l'élection des 3 adjoints et explique que désormais, l'élection des adjoints s'effectue au scrutin par liste paritaire.

Une liste de candidats est présentée par M. Goncalvès. L'élection par liste paritaire s'est faite à bulletin secret. Après le ramassage des votes, le dépouillement a été le suivant : 15 votants, 12 bulletins pour la liste Bruno Goncalves, 3 Blancs. Bruno GONCALVES, Martine HAYAMMES et Jean-Luc Perrin ont été élus adjoints au maire.



*Et ont signé sur le registre tous les membres présents.
Fait et délibéré en séance. Pour copie certifiée conforme
A Caisnes le 23/03/2026
Le Maire, Marie-Claude HERIOT*